

**CLUB FRANÇAIS
DU CHIEN TERRE NEUVE
ET DU LANDSEER**

**EXPOSITION REGIONALE
D'ELEVAGE**

**Courseulles sur Mer
Samedi 11 mai 2024**

*Sous le patronage de la
Société Centrale Canine
(Reconnue d'Utilité Publique,
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture)*



**Juge :
Madame LAURENT Annick**



CLUB FRANCAIS DU CHIEN TERRE NEUVE ET DU LANDSEER

Affilié à la Société Centrale Canine – Agréer par le Ministère de l'Agriculture

COMITE

Président			
Laurence Didier Rolland	Lieu-dit Chez Dolas 63290 PUY GUILLAUME	06 82 42 41 45	lcdmnewf@icloud.com
1er Vice Président			
Jonan Schibeny	26 rue de l'église 90200 LEPUIX	06 29 99 00 97	jonan.schibeny@wanadoo.fr
2ème Vice Président			
Laurence Godin	5 rue Neuve 41100 PEZOU	06 61 45 86 00	bonavista41@gmail.com
Trésorier			
Dylan Birgy	921 route d'Eauze 32800 RAMOUZENS	07 83 29 72 95	birgy.d@icloud.com
Secrétaire			
Peggy Sauvignat	254 route de la Tour Blanche 24650 CHANCELADE	06 09 04 83 31	sauvignat.peggy@orange.fr
Secrétaire adjointe			
Claire Detender	21 Route du Paradis 37320 ESVRES	06 32 08 57 36	c.detender@orange.fr
Administrateurs			
Nathalie Guerini	181 route de Sausset – Les Tourels 13500 MARTIGUES	06 15 35 86 53	nathalieguerini113@gmail.com
Nathalie Pardillos Seguet	lieu dit Le Riveau 86330 SAINT JEAN DE SAUVES	06 81 50 19 94	domainedeflambeau@gmail.com
Marina Violet	6 route de la Gaspaterie 50390 BESNEVILLE	06 78 52 87 52	desempereursdelocean@gmail.com
Marie-Claude Cresson-Tahon	Le Pillon 48 allée du vieux chêne 33125 LOUCHATS	06 71 64 91 68	baie.blanche66@orange.fr
Sandrine Brasme	770 route de brunenc 82400 GOUDOURVILLE	06 81 55 98 96	sandrinel1977@hotmail.fr
Nathalie Guilloteau	70 place du Saule pleureur 63160 NEUVILLE	06 77 03 93 57	nathaliegulloteau@orange.fr

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le bon accueil de l'équipe présente depuis des années avec Stéphane, Anne LINQUÉ ainsi que tous les bénévoles d'ACSE Normandie, n'est plus à prouver, aussi savons-nous que même si le beau temps n'est pas au rendez-vous, même si les résultats ne seront pas ceux escomptés, nous allons passer un week-end sympathique dans la bonne humeur et la convivialité autour d'un bon repas, à la bonne franquette !

J'ai à cœur de continuer dans cet esprit et de poursuivre ce que mes prédécesseurs ont mis en place. Après avoir foulé ce sol en tant que particulier puis éleveur, me voilà aujourd'hui présidente pour vous accueillir et tenter de nous unir.

Nous devons allier nos passions côte à côte, aussi nous nous mobiliserons encore et toujours à l'avenir pour continuer d'encourager nos exposants, propriétaires, éleveurs et conducteurs à présenter leur chien Terre Neuve et Landseer dans un esprit de partage et d'échange !

Une régionale : à quoi ça sert ?

- Les éleveurs doivent pouvoir montrer leur production pour l'évaluation du cheptel sans penser pour autant à la compétition ou à la course « aux points » d'un Championnat Club (raisons pour lesquelles, le règlement de celui-ci a évolué). Il est nécessaire pour nos races que les chiots, les chiens, les reproducteurs puissent être évalués afin d'identifier les qualités mais aussi les défauts que chacun possède et transmet. Le qualificatif excellent est évidemment recherché cependant le qualificatif Très bon si dévalorisé montre pourtant déjà un chien de qualité.
- De permettre, grâce à des spécialistes de nos races, essentiellement, de valoriser nos chiens dans la grille de sélection ou pour le challenge beauté-performance ou encore pour le plaisir.
- A permettre de chacun d'échanger, de communiquer, de partager, de se connaître mutuellement et de faire connaître nos races.

L'avenir de nos races c'est aussi celui de notre association. Notre but est de les promouvoir, de les encourager et de les maintenir, ensemble.

Défendre nos races c'est aussi effacer les rivalités ou même les querelles intestines. Ce qui nous unira c'est de penser, d'agir et de construire un avenir en faveur de nos Landseer et nos Terre Neuve.

Nos races sont pleines de qualités et c'est pourquoi nous les aimons tant !

Connues pour leur courage au travail, leur ténacité, leur abnégation et leur générosité elles nous prouvent que nous devrions tenter de leur ressembler !

Merci à vous tous exposants, éleveurs, conducteurs, bénévoles de votre implication pour nos races et le CFCTNL.

Merci à Madame Annick Laurent de nous faire le plaisir d'avoir bien voulu accepter de juger nos races pour cette régionale aujourd'hui.

Bon week-end à tous dans la bonne humeur sur le ring et au bord de l'eau !

Amitiés cynophiles.

Laurence DIDIER ROLLAND
Présidente CFCTNL



REGLEMENT

Règlement de l'exposition

1 : LIEU, DATES

L'exposition se tiendra à Courseulles sur Mer le 11/05/2024

2 : ARRIVÉE ET JUGEMENTS

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h30 heures. Les jugements commenceront à 9h précises et pourront être interrompus pour le déjeuner. Si les jugements sont prévus avec horaires déterminés par races et classes, ces derniers seront affichés à l'entrée de chaque ring.

3 : SORTIE DES CHIENS

La sortie des chiens s'effectuera selon le règlement propre à chaque exposition.

4 : SERVICE VÉTÉRINAIRE

Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

5 : TOILETTAGE

Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition et à proximité du ring en utilisant des substances ou un quelconque matériel. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

6 : PRÉSENTATION

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilette plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

Lors du jugement des classes individuelles, le présentateur n'est pas autorisé à porter de vêtement affichant ostensiblement le nom de l'élevage.

Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITÉ lors de toute exposition canine.

Les potences sont interdites dans les expositions.

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procé-

sure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.

Obligation est faite à l'organisateur d'effectuer des contrôles.

7 : ANNULATION

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

8 : ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

- a Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.
- b Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (papier ou online) Pour les engagements en Groupe ou Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

Les droits d'engagement doivent être réglés au moment de l'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétéran.

9 : ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES

CLASSE INTERMÉDIAIRE Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé

CLASSE OUVERTE Pour les chiens âgés de quinze mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

CLASSE TRAVAIL Pour les chiens âgés de quinze mois minimum, et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC. (photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La date de prise en

compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition.

CLASSE BABY (facultative)- 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

CLASSE PUPPY (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé . Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

CLASSE DE JEUNE (obligatoire)- Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé . Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

CLASSE CHAMPION (obligatoire)- Réserve exclusive aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

CLASSE VÉTÉRAN (obligatoire) - Possible à partir de 8 ans Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.

Pour être inscrit dans les classes ci-dessous, le chien doit également concourir, à titre individuel.

CLASSE D'AFFIXE (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur .

CLASSE de REPRODUCTEURS (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1er degré, pouvant être nés chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

Autre catégorie :

Chien « ne concourant pas » :

Pour tout chien âgé de 4 mois minimum, titulaire d'un document d'origine LOF ou inscrit à un livre reconnu FCI et possédant un carnet de santé à jour.

Ce chien figure au catalogue, mais ne participe à aucun jugement de l'exposition et ne peut être confirmé à cette occasion.

10 : RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Le montant des engagements doit être réglé :

- Au moyen d'un titre de paiement à l'ordre du CFCTNL adressé par voie postale à l'organisateur en même temps que la feuille d'engagement.
- Par prélèvement CB si l'engagement est fait par la voie Internet.

11 : CLÔTURE DES ENGAGEMENTS

La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

12 : REFUS OU EXCLUSIONS

- 1) Des engagements : L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.
- 2) Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :
 - a) ceux refusés par le Service Vétérinaire
 - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés
 - c) Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
 - d) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
 - e) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.
 - f) Les chiens estropiés, borgnes aveugles et les chiennes allaitantes.

13 : JUGEMENTS

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront disqualifiés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer.

14 : QUALIFICATIFS

Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présentant en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possédera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIE - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ÊTRE JUGE : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON (les chiens qualifiés BON ou SUFFISANT ne pourront prétendre à un classement).

15 : RECLAMATIONS

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à **trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation**. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

16 : SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

17 : CONFIRMATION

La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétariat de ring avant l'examen du chien.

Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

18 : PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition.

19 : AVIS AUX EXPOSANTS RÉSIDANT A L'ÉTRANGER

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

Par la Société Centrale Canine

Publié 25/08/2021 à 16:05 - Mis à jour le 25/08/2021 à 16:08

La Centrale Canine s'engage pour le Bien-être des chiens en rédigeant le Guide des Bonnes Pratiques en élevage canin. Il a pour objectif de recenser les actions à mettre en place pour s'assurer du bien-être de son (ou ses) chien(s).

Le bien-être est défini par 5 libertés fondamentales :

1. L'absence de soif, de faim ou de malnutrition
2. L'absence d'inconfort physique
3. L'absence de douleur, de blessure, de maladie
4. L'absence de peur, de stress, de détresse (aspect psychologique)
5. L'expression des comportements normaux, par exemple : la possibilité de creuser, courir, interagir avec ses congénères, explorer, ...

Il est indispensable de veiller au respect de ces 5 libertés pour que nos chiens puissent être toujours dans un état de bien-être optimal !

Responsable du bien-être animal sur la manifestation :

La Présidente

Statistiques des chiens inscrits

2e GROUPE

TERRE NEUVE	36
PUPPY MALES.....	De 1 à 3..... 3
JEUNE MALES.....	De 4 à 5..... 2
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 6 à 6..... 1
OUVERTE MALES.....	De 7 à 10..... 4
TRAVAIL MALES.....	De 11 à 11..... 1
CHAMPION MALES.....	De 12 à 14..... 3
VETERAN MALES.....	De 15 à 17..... 3
PUPPY FEMELLES.....	De 18 à 20..... 3
JEUNE FEMELLES.....	De 21 à 24..... 4
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 25 à 25..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 27 à 32..... 6
TRAVAIL FEMELLES.....	De 26 à 34..... 3
VETERAN FEMELLES.....	De 35 à 35..... 1
CONFIRMATION FEMELLES.....	De 36 à 36..... 1
LANDSEER - TYPE CONTINENTAL EUROPÉEN	4
OUVERTE MALES.....	De 37 à 38..... 2
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 39 à 39..... 1
VETERAN FEMELLES.....	De 40 à 40..... 1

Soit 40 chiens inscrits pour 17 races dans le 2e Groupe

Soit 40 chiens inscrits pour 17 classes à l'exposition de R.E. Terre Neuve et Landseer - Courseulles 14

JURY

Mme LAURENT Annick (40)

TERRE NEUVE

CLASSE PUPPY Mâles : 3
CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1
CLASSE TRAVAIL Mâles : 1
CLASSE VETERAN Mâles : 3
CLASSE JEUNE Femelles : 4
CLASSE OUVERTE Femelles : 6
CLASSE VETERAN Femelles : 1

CLASSE JEUNE Mâles : 2
CLASSE OUVERTE Mâles : 4
CLASSE CHAMPION Mâles : 3
CLASSE PUPPY Femelles : 3
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1
CLASSE TRAVAIL Femelles : 3
CLASSE CONFIRMATION Femelles : 1

LANDSEER - TYPE CONTINENTAL EUROPÉEN

CLASSE OUVERTE Mâles : 2
CLASSE VETERAN Femelles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

TERRE NEUVE

CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mme LAURENT Annick

- 1er TRES PROMETTEUR **1** [ULICE OF THE SEVENTH WAVE](#)
LOF : 059305 Tat : 250269300312466 né le 24/08/2023 (PATCHOU DE LA TERRE DE NEAURE X NIBBLE LA ROSE OF THE SEVENTH WAVE) Prod. M. Mme FOUQUET / BIDARD-FOUQUET Prop. M. PRENVEILLE Kevin
- 3e TRES PROMETTEUR **2** [UNO DU DOMAINE DU TAENNCHEL](#)
LOF : 059495 Tat : 250268780914537 né le 12/09/2023 (NAMASTE-VERSAILLES DU DOMAINE DU TAENNCHEL X SANDY OLLSON NEWTON JOHN DU DOMAINE DU TAENNCHEL) Prod. M. Mme MICHEL / MICHEL-DIEUAIDE Prop. M. MICHEL Olivier
- 2e TRES PROMETTEUR **3** [UPPO OF THE SEVENTH WAVE](#)
LOF : 059298 Tat : 250269300312001 né le 24/08/2023 (PATCHOU DE LA TERRE DE NEAURE X NIBBLE LA ROSE OF THE SEVENTH WAVE) Prod. M. Mme FOUQUET / BIDARD-FOUQUET Prop. Mme VERGER Karine

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme LAURENT Annick

- 2e TRES BON **4** [GREEN PEARL ULYSSE](#)
LOF : 059082 Tat : 250269591515496 né le 08/05/2023 (KING OF HELLULAND ELDORADO X GREEN PEARL STEECY) Prod. Mme GUILLOT Coralie Prop. M. CAILLENS Jean-Alain
- 1er EXCELLENT **5** [U2-2 DE LA BAIE DE PEMPOUL](#)
LOF : 058927 Tat : 250269610376960 né le 10/01/2023 (NOIR DESIR DE LA BAIE DE PEMPOUL X NIAGARA DE LA BAIE DE PEMPOUL) Prod. M. LE REST Patrice Prop. M. Mme BAUMGARTEN Pascal et Océane

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme LAURENT Annick

- 1er EXCELLENT **6** [TINO DES ARPENTS DU SOLEIL](#)
LOF : 058520 Tat : 250268780399867 né le 23/07/2022 (I'M THE KING MOON BEAR X ICE PRINCE COCO CHANEL) Prod. M. Mme POISSON Eric et Christine Prop. M. POISSON Eric

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme LAURENT Annick

- 1er EXCELLENT **7** [OKI DOKI DES OURSONS DU VENT](#)
LOF : 054752/07653 Tat : 250268732358103 né le 02/10/2018 (NEW ANGELS MATTHEW X LIPSTICK DES OURSONS DU VENT) Prod. Mme BRASME Sandrine Prop. M. SCHIBENY Jonan
- 2e EXCELLENT **8** [OWACI-KIA-ORA-AI-KOUTOU-ROA DU DOMAINE DU TAENNCHEL](#)
LOF : 054497/07500 Tat : 250268501423847 né le 19/05/2018 (MURDOCK DU DOMAINE DU TAENNCHEL X JAKELINE DU DOMAINE DU TAENNCHEL) Prod. M. Mme MICHEL / MICHEL-DIEUAIDE Prop. M. JACQUOT Martial
- 4e TRES BON **9** [PRINCE DES OURSONS DE L'AISNE](#)
LOF : 055376/07637 Tat : 250268732640909 né le 20/05/2019 (NAPOLEON X MORGANE DES OURSONS DE L'AISNE) Prod. Mme NELSON Nadège Prop. M. DELORME Joël
- 3e EXCELLENT **10** [ROLLO DES EMPEREURS DE L'OCEAN](#)
LOF : 056700/07668 Tat : 250269608787586 né le 24/10/2020 (ISSEHO DES VALLONS DU LYS X L'EAUD'ISSEY DE LA BAIE BLANCHE) Prod. Mme VIOLET Marina Prop. Mme SEVENOU Manuella

CLASSE TRAVAIL MALES - JUGE Mme LAURENT Annick

- 1er EXCELLENT **11** [PABLO PICASSO DES EMPEREURS DE L'OCEAN](#)
LOF : 055040/07579 Tat : 250269608214409 né le 23/01/2019 (ISSEHO DES VALLONS DU LYS X L'EAUD'ISSEY DE LA BAIE BLANCHE) Prod. Mme VIOLET Marina Prop. Mlle VIOLET Marina

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE Mme LAURENT Annick

1er EXCELLENT

12 LANDS OF ENDLESS LOVE FJORD

COR : 2000235 Tat : 642090001954534 né le 28/07/2021 (YOU ARE OUR HEART TENDER EBONY AKKA X PITERNYUF DIRE STRAITS BUBBLE) Prod. M. RAPEANU Andrei Prop. Mme HERBAI Gabriela

Meilleur de Race

2e EXCELLENT

13 OUKAYA FOREVER SOLO HAN

LOF : 057459/07707 Tat : 250269608854505 né le 08/03/2021 (MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS X OUKAYA FOREVER MAY THE FORCE BE WITH YOU) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. M. CLENQUET Olivier

3e EXCELLENT

14 POUR QUE L'HISTOIRE CONTINUE DU DOMAINE DU TAENNCHEL

LOF : 055573/07575 Tat : 250268501505249 né le 13/07/2019 (HANS ANDERSEN DU DOMAINE DU TAENNCHEL X LEGENDE D'AUTOMNE DU DOMAINE DU TAENNCHEL) Prod. M. Mme MICHEL / MICHEL-DIEUAIDE Prop. M. MICHEL Olivier

CLASSE VETERAN MALES - JUGE Mme LAURENT Annick

2e EXCELLENT

15 IDESBALD DU CHANT DES PERLES NOIRES

LOF : 047880/06874 Tat : 250269604859728 né le 17/04/2013 (DREAM WITH YOU DU SENTIER DES CARDABELLES X COEUR PUR DU CHANT DES PERLES NOIRES) Prod. Mme M. BOUTEMY Marie-Anne / CARRERE Jean Prop. M. LEBLOND Jean-Baptiste

ABSENT

16 LEGEND OF THOR DES TRESORS D'ASGARD

LOF : 050582/07200 Tat : 250268500860252 né le 10/02/2015 (CHATKANTARRA UTAN (DIT ROMEO) X FANTOM-OF-OPERA DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. Mme M. SEITZ Caroline et Cédric Prop. M. Mme BEGHIN Vincent et Réjane

1er EXCELLENT

17 LITTLE-BIG-SOCKS DE LA CONTREE DU MILIEU

LOF : 050723/07160 Tat : 250268731296103 né le 01/01/2015 (CHETWYN CHUTNEY DE LA CONTREE DU MILIEU X MERMAID'S PRIDE I'LL BE YOUR PEARL) Prod. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence Prop. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence

Meilleur Vétérain**CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme LAURENT Annick**

2e TRES PROMETTEUR

18 ULA DES FLOTS D'HISSE ET EAU

LOF : 059417 Tat : 250269591315333 née le 16/10/2023 (DAYBREAKER'S THE WINNER TAKES IT ALL X PRESQU 'ILE DES FLOTS D'HISSE ET EAU) Prod. M. TANGUY Christophe Prop. Mme DUTENDAS Christine

3e TRES PROMETTEUR

19 UNA STORIA IMPORTANTE OF THE SEVENTH WAVE

LOF : 059300 Tat : 250269300311982 née le 24/08/2023 (PATCHOU DE LA TERRE DE NEAURE X NIBBLE LA ROSE OF THE SEVENTH WAVE) Prod. M. Mme FOUQUET / BIDARD-FOUQUET Prop. Mme M. FOUQUET Bérengère et Laurent

1er TRES PROMETTEUR

20 UTYKA DES OURSONS DU VENT

LOF : 059591 Tat : 250269591539020 née le 06/11/2023 (ONE-OF-LEGENDS DE L'ILIADE ET L'ODYSEE X DAYBREAKER'S I'M BACKAT OURSONS DU VENT) Prod. Mme BRASME Sandrine Prop. Mme JIMENEZ Isabelle

Meilleur Puppy**CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme LAURENT Annick**

4e EXCELLENT

21 T MON REVE DE LA CONTREE DU MILIEU

LOF : 058749 Tat : 250269591273844 née le 02/12/2022 (MISSISSIPPI-MISSOURI NESS X O PEAU D ANE DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. Mme DIDIER ROLLAND Laurence Prop. M. GAUTHIEZ Bernard

2e EXCELLENT

22 THE BLACK STAR SAPPHIRES UNA BELLA ONDA NERA

LOF : 058876 Tat : 250269591203547 née le 18/02/2023 ((CH) STEALBEARS BOSTON X SOUL O F SILENCE DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. M. GUIMIER Johann Prop. Mlle VIOLET Marina

3e EXCELLENT

23 UBY FORTY I GOT YOU BABE DE LA BAIE BLANCHE

LOF : 058859 Tat : 250269591204943 née le 11/02/2023 (EASY RIDER PLACE ON EARTH X SHANEL DITE SWEETY DE LA BAIE BLANCHE) Prod. M. Mme CRESSON-TAHON Erick et Marie-Claude Prop. Mme M. FOUQUET Bérengère et Laurent

1er EXCELLENT **24** UNE SKJALDMO VIKING DE LA CONTREE DU MILIEU

Meilleur Jeune

LOF : 058865 Tat : 250269591274143 née le 26/02/2023 (MISSISSIPPI-MISSOURI NESS X ORIGINAL RED SOX DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence
Prop. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme LAURENT Annick1er EXCELLENT **25** THE BLACK STAR SAPPHIRES TENEL KA

LOF : 058307/10339 Tat : 250269590722418 née le 30/05/2022 (SUPER PREMIUM BEAR SWEET X PELENOR-NEWFIE DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. M. GUIMIER Johann
M. GUIMIER Johann

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme LAURENT Annick4e EXCELLENT **27** O PEAU D ANE DE LA CONTREE DU MILIEU

LOF : 054921/09847 Tat : 250269590056272 née le 24/10/2018 (ICE-TEA DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE X MERMAID'S PRIDE I'LL BE YOUR PEARL) Prod. Mme DIDIER ROLLAND
Laurence Prop. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence

3e EXCELLENT **28** ORIGINAL RED SOX DE LA CONTREE DU MILIEU

LOF : 054865/09829 Tat : 250269590026253 née le 08/08/2018 (ICE-TEA DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE X MOULIN ROUGE DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. Mme DIDIER-ROLLAND
Laurence Prop. Mme DIDIER-ROLLAND Laurence

EXCELLENT **29** REPAIR MY HEART RAVEN DE LA RIVE DE GLOVERTOWN

LOF : 056877/10137 Tat : 250269608822727 née le 19/12/2020 (LITTLE BEARS GARAMANTEAKA JAKE X NOISETTE DE LA CROISEE DES SOURCES) Prod. M. BIRGY
Dylan et Mme Gennarelli Melanie Prop. Mme ORQUERA Marie-Annie

1er EXCELLENT **30** SHE DRIVES ME CRAZY DE LA POMMERAIE DU JET

LOF : 057287 Tat : 250269610096788 née le 09/05/2021 (OSTYN DE LA BAIE DE PEMPOUL X LIVIA DE LA POMMERAIE DU JET) Prod. Mme LE ROUX Ornella Prop. Mme LE ROUX Ornella

2e EXCELLENT **31** SOUL O F SILENCE DE LA CONTREE DU MILIEU

LOF : 057144/10181 Tat : 250269590519908 née le 15/02/2021 (LITTLE-BIG-SOCKS DE LA CONTREE DU MILIEU (DIT VALENTIN) X JUST-ME DES VALLONS DU LYS) Prod. Mme
DIDIER ROLLAND Laurence Prop. M. GUIMIER Johann

EXCELLENT **32** TARTINE ET CHOCOLAT DU DOMAINE DU TAENNCHEL

LOF : 058285/10323 Tat : 250268780203327 née le 07/03/2022 (NAMASTE-VERSAILLES DU DOMAINE DU TAENNCHEL X MY NAME IS DORY DU DOMAINE DU TAENNCHEL) Prod. M.
Mme MICHEL / MICHEL-DIEUAIDE Prop. M. MICHEL Olivier

CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE Mme LAURENT Annick3e TRES BON **26** NIBBLE LA ROSE OF THE SEVENTH WAVE

LOF : 053495/09725 Tat : 250269802737926 née le 23/07/2017 (I BELIEVE I CAN FLY DU GOLFE DES NEREIDES X GUEISHA) Prod. M. Mme FOUQUET / BIDARD-FOUQUET Prop.
Mme M. FOUQUET Bérengère et Laurent

2e EXCELLENT **33** ROMY DES EMPEREURS DE L'OCEAN

LOF : 056697/10101 Tat : 250269608787748 née le 24/10/2020 (ISSEHO DES VALLONS DU LYS X L'EAUD'ISSEY DE LA BAIE BLANCHE) Prod. Mme VIOLET Marina Prop. Mme BOULAY
Isabelle

1er EXCELLENT **34** SO ADDICT DES OURSONS DU VENTMeilleur de sexe
Opposé

LOF : 057851/10239 Tat : 250268780048570 née le 06/12/2021 (COOLBEAR'S FIREWORK X LIPSTICK DES OURSONS DU VENT) Prod. Mme BRASME Sandrine Prop. M. Mme BEGHIN
Vincent et Réjane

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE Mme LAURENT Annick1er EXCELLENT **35** HELFY DES ELFES NOIRS DE LA COTE

LOF : 046090/08674 Tat : 250269604580107 née le 16/03/2012 (KING OF HELLULAND IMAGINATION X CHANA DU PAYS DU MONT SAINT MICHEL) Prod. M. RAVENEL Philippe
Prop. M. RAVENEL Philippe

LANDSEER - TYPE CONTINENTAL EUROPÉEN

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme LAURENT Annick

1er EXCELLENT **37** CYPIS KATEMORI

Meilleur de Race

LOF : 004316/00526 Tat : 616093900839659 né le 23/02/2019 (ANDY VOM KREUZFELSEN X DEMI CZUBARYK) Prod. Mme DWORNIK-RZECZYCKA Ewa Prop. Mme LALY Anne-Lyse

2e TRES BON **38** SPOCK DU DOMAINE DU BOUTLANDE

LOF : 004267 Tat : 250269590677061 né le 04/11/2021 (COOPER X PERLE DU DOMAINE DU BOUTLANDE) Prod. Mme MAUPETIT Marie-Laure Prop. M. LEMAN Raphael

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme LAURENT Annick

1er EXCELLENT **39** FAIRYTALE OHITIKAMeilleur de sexe
Opposé

PKR : II-156050 Tat : 991001001549714 née le 22/05/2022 (ALDEBARAN WEPWAWET X BAJKA Z KRAINY WIELKICH JENIOR) Prod. Mme DASZKIEWICZ Katarzyna Prop. Mme CHAMBORD Marie-Françoise

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE Mme LAURENT Annick

1er EXCELLENT **40** ZOE VOM HEIDENBERG

Meilleur Vétéran

LOF : 5000525 Tat : 981100004223300 née le 15/11/2014 (JOHNBOY VOM NEBELWALD X USCHI VOM HEIDENBERG) Prod. Mme MULLER Christine Prop. M. REMACLE Romain

Liste des exposants
R.E. Terre Neuve et Landseer - Courseulles 14 samedi 11 mai 2024

B

BAUMGARTEN Pascal et Océane 10, rue de Louviers 27490 FONTAINE HEUDEBOURG	5
BEGHIN Vincent et Réjane 55, rue du Rapois 70290 PLANCHER BAS	16-34
BOULAY Isabelle ()	33

C

CAILLENS Jean-Alain ()	4
CHAMBORD Marie-Françoise ()	39
CLENQUET Olivier 155, rue de la Place du Château 59274 MARQUILLIES	13

D

DELAUNE Christophe ()	36
DELORME Joël ()	9
DIDIER-ROLLAND Laurence ()	17-24-27-28
DUTENDAS Christine Les Quaizes 2, impasse de la Fontaine 27600 AILLY	18

F

FOUQUET Bérengère et Laurent 7, l'Aubépine 85190 BEAULIEU SOUS LA ROCHE	19-23-26
---	----------

G

GAUTHIEZ Bernard 1002, rue de Bellenville 62113 SAILLY LABOURSE	21
GUIMIER Johann ()	25-31

H

HERBAI Gabriela ()	12
--------------------	----

J

JACQUOT Martial 1 A, le Moulin 67190 MOLLKIRCH	8
JIMENEZ Isabelle 8, route des Néfriers 89140 VILLENAVOTTE	20

L

LALY Anne-Lyse La Fresnaye sur Chedouet 8, lieu-dit la Bauge 72600 VILLENEUVE EN PERSEIGNE	37
LE ROUX Ornella 2, Rubuen 29370 ELLIANT	30
LEBLOND Jean-Baptiste Chemin des Tailles 50560 ANNEVILLE SUR MER	15
LEMAN Raphael ()	38

M

MICHEL Olivier 8, chemin Brunnmatten 68590 THANNENKIRCH	2-14-32
---	---------

O

ORQUERA Marie-Annie 26, Rue Grande 77130 FORGES	29
---	----

P

POISSON Eric ()	6
PRENVEILLE Kévin ()	1

R

RAVENEL Philippe 3, village Bactot 50200 MONTSURVENT	35
REMACLE Romain 1T, voie de l'Etoquet 14400 MAISONS	40

S

SCHIBENY Jonan 26, rue de l'Eglise 90200 LEPUIX	7
SEVENOU Manuella ()	10

V

VERGER Karine ()	3
VIOLET Marina 6, route de la Gaspaterie 50390 BESNEVILLE	11-22